

Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie

Le Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie de l'Ontario aide les élèves de la maternelle à la 12^e année à se fixer des objectifs personnels et à les atteindre. Le programme les aide à devenir des citoyennes et citoyens compétents, qui réussissent et qui contribuent à la société.

Qu'est-ce que la planification d'apprentissage, de carrière et de vie?

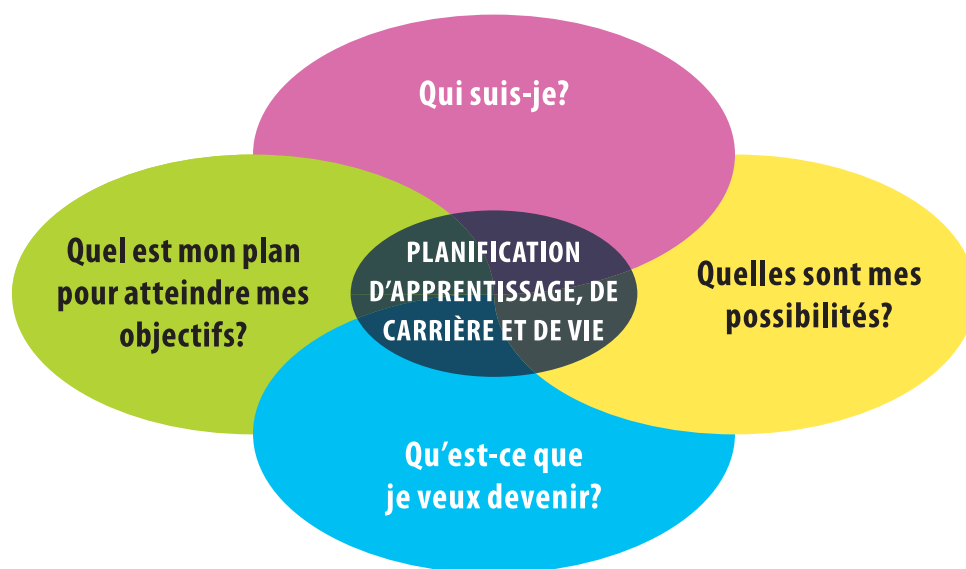
La planification d'apprentissage, de carrière et de vie aide les élèves à acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettront de faire des choix éclairés pour leurs études, leur carrière et leur vie hors du cadre scolaire. Elle leur offre l'occasion de mieux se connaître et d'explorer les possibilités qui s'offrent à eux, y compris les possibilités dans la communauté francophone, de se fixer des objectifs et de prévoir les moyens à employer pour les atteindre.

Ce programme aide les élèves à choisir les cours et les activités qui correspondent à leurs objectifs et à

leurs intérêts. Les élèves de toutes les années pourront participer au programme et seront encouragés à discuter de leur apprentissage avec leurs parents et leurs enseignantes et enseignants.

Qu'est-ce que le Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie enseigne aux élèves?

Le programme enseigne aux élèves la connaissance de soi et comment mieux planifier pour l'avenir. Pour ce faire, il les aide à trouver des réponses à quatre grandes questions :



Les élèves examinent ces questions tout au long du programme afin de trouver des réponses qui ont un sens pour eux. Ils acquièrent ainsi les connaissances et les compétences qui les aideront à établir un plan et à prendre des décisions touchant leur avenir.

Questions	Domaines de compétence et d'apprentissage
Qui suis-je?	Se connaître Les élèves déterminent les caractéristiques qui les définissent, notamment leurs intérêts, leurs forces, leurs réalisations et leurs habiletés.
Quelles sont mes possibilités?	Explorer les possibilités Les élèves explorent le concept de « possibilité » et examinent comment leurs choix peuvent leur ouvrir différentes voies, y compris au sein de la communauté francophone. Ils apprennent comment les possibilités offertes par l'école et la communauté les aident à développer des compétences et des relations. Les élèves explorent différents domaines de travail et professions. Ils examinent comment les tendances locales et mondiales peuvent avoir une influence sur les possibilités qui s'offrent à eux. Ils déterminent les compétences et les expériences dont ils ont besoin ainsi que les moyens de les acquérir.
Qu'est-ce que je veux devenir?	Prendre des décisions et établir des objectifs Les élèves énoncent les exigences, les avantages (p.ex., le bilinguisme) et les autres caractéristiques des possibilités qu'ils ont explorées et réfléchissent aux correspondances avec leurs qualités personnelles. Ils appliquent un processus décisionnel pour établir leurs objectifs d'apprentissage, de carrière et de vie.
Quel est mon plan pour atteindre mes objectifs?	Atteindre les objectifs et effectuer les transitions Les élèves créent un plan détaillé des étapes qui les mèneront à leurs objectifs et déterminent les ressources dont ils auront besoin pour mettre en œuvre leur plan. Ils découvrent les obstacles et les difficultés éventuels et cherchent des solutions pour les surmonter.

Comment les élèves vont-ils acquérir et appliquer cet apprentissage?

Les élèves acquièrent des connaissances et développent des compétences en planification d'apprentissage, de carrière et de vie des façons suivantes :

- activités en classe liées au curriculum;
- activités dans l'école, comme des salons de l'emploi ou des présentations sur l'éducation postsecondaire;
- activités communautaires, notamment dans la communauté francophone, comme des activités récréatives ou sociales, des activités de leadership ou de bénévolat ou un emploi à temps partiel;
- programmes offrant des occasions d'apprentissage par l'expérience, comme l'observation au poste de travail, l'éducation coopérative, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, le programme de la Majeure Haute Spécialisation et les programmes à double reconnaissance de crédit.

Comment les élèves peuvent-ils prendre note de leur apprentissage?

- **De la maternelle à la 6^e année** : avec l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant, les élèves peuvent créer un portfolio de cheminement dans lequel ils

regroupent des documents et des informations ainsi que leurs réflexions personnelles.

- **De la 7^e à la 12^e année** : les élèves créent un plan d'itinéraire d'études en ligne dans lequel ils indiquent leur apprentissage et leurs objectifs. Ce plan devient leur outil de planification principal qu'ils consulteront quand vient le temps de décider de l'étape qui suivra leurs études secondaires. Il constitue aussi un registre précieux de leurs ressources d'apprentissage et de planification.

Les élèves ont la responsabilité de créer et de mettre à jour leur portfolio de cheminement et leur plan d'itinéraire d'études. Les écoles doivent établir un processus clair pour aider les élèves de la 7^e à la 12^e année à préparer leur plan et elles sont encouragées à les aider à le réexaminer et à le réviser au moins deux fois par année.

Les élèves discutent du contenu de leur plan d'itinéraire d'études avec une enseignante ou un enseignant ou avec leur conseillère ou conseiller en orientation. Ils sont aussi encouragés à en parler avec leurs parents ou leur tutrice ou tuteur.

Lisez le texte intégral de la politique *Tracer son itinéraire vers la réussite* à www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/index.html.